

Conseil Municipal

Mercredi 28 septembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-huitième jour du mois de septembre, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée, le jeudi 22 septembre 2022, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Salle des Mariages, sous la présidence de FONTAINE Jean-Paul.

Conseillers en exercice : 29

PRESENTS : M. FONTAINE Jean-Paul, MME MARTIN Christelle, M. PIESSET Arnaud, MME HAUDRECHY Annie, M. ZEBBAR Kamel, MME WASSON Laurence, M. PROVENZANO Antonio, MME MARFIL Nicole, M. JENDRASZEK Michel, M. BAVIER Bernard, M. NOIRET Patrick, MME NOIRET Christiane, M. POPEK Joël, MME DEVIGNE Stella, M. FAUVEAUX Sébastien, MME DECOUT Sabine , M. BASTIEN Guillaume , MME BAVIELLO Sandrine, MME KOSMALSKI Emilie, M. LACAILLE René, M. KLEE Alain.

EXCUSES : MME MAES Françoise par pouvoir à M. FONTAINE Jean-Paul, M. DANCOINE Thierry par pouvoir à M. PIESSET Arnaud, MME DUJARDIN Gilberte par pouvoir à M. ZEBBAR Kamel, M. PIOTROWSKI Georges par pouvoir à M. JENDRASZEK Michel, MME SOLTANI Nacera par pouvoir à M. KLEE Alain, MME MARTINACHE Sonia par pouvoir à M. LACAILLE René.

ABSENTS : M. ROBIN Bruno, M. LENGLIN Joël

Secrétaire de séance : KOSMALSKI Emilie

OBJET : 2022-4-09

AMÉNAGEMENT DE LA PLACE JEAN JAURÈS & DES ABORDS DE L'HÔTEL DE VILLE RÉGION - APPEL À PROJET " - REDYNAMISATION CENTRES-VILLES & CENTRES-BOURGS

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que l'étude d'aménagement durable, menée dans le cadre du projet d'aménagement du Quartier de Scarpe, avait identifié le cœur de bourg comme lieu majeur de développement et redynamisation de la commune.

Il rappelle à l'assemblée que la Commune est lauréate suite à sa candidature, en 2019, à l'Appel à Projets « Redynamisation des Centre-Villes et Centre-Bourgs » lancé par la Région Hauts-de-France. Une étude de faisabilité avait alors été réalisée en 2020/2021 sur le réaménagement de la Place Jean Jaurès, des abords de l'Hôtel de Ville et de la rue Joseph Morel.

Monsieur le Maire précise qu'une mission de maîtrise d'œuvre a ensuite été confiée en partant des conclusions de cette faisabilité. Le projet d'Aménagement de la Place Jean Jaurès & des abords de l'Hôtel de Ville qu'ils ont présenté lors du dernier COmité de PILotage est annexé à la présente délibération ; ses objectifs sont de :

- Mettre en valeur et créer une synergie entre les bâtiments majeurs de la place : l'Hôtel de Ville, l'église et les commerces ;
- Faire ressortir l'histoire du site et sa composition autour de l'eau avec la rivière du Bouchard, le Château et ses douves ;
- Repenser la place du piéton pour lui donner des espaces plus confortables ;
- Conforter et augmenter la présence du végétal en ville pour participer à la qualité du paysage et au confort thermique des espaces ;
- Faciliter l'accessibilité des commerces et prévoir leur extension temporaire sur l'espace public ;
- Améliorer le stationnement.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé, et après en avoir délibéré,

APPROUVE le projet d'aménagement de la Place Jean Jaurès & des abords de l'Hôtel de Ville présenté ;

AUTORISE Monsieur le Maire à confirmer sa demande de financement auprès du Conseil Régional dans le cadre de son Appel à Projets « Redynamisation des Centre-Villes et Centre-Bourgs », et signer toute pièce nécessaire à l'exécution de cette décision ;

ADOPTE le Plan de Financement comme suit :

DÉPENSES	MONTANTS	RECETTES	MONTANTS
Estimation Travaux & Aménagements (Base + Prestations Supplémentaires Éventuelles)	3 409 983 € HT	RÉGION - A à P « Redynamisation CV / CB »	975 288 €
		PTS ENJEUX TERRITORIAUX 2021-2022	300 000 €
		PTS ENJEUX TERRITORIAUX 2023-2024	669 132 €
		ÉTAT - DSIL	250 000 €
		DEPARTEMENT - VOIRIE	17 360 €
		COMMUNE - Autofinancement	1 448 203 €

PRÉVOIT l'inscription du montant des dépenses aux Budgets Prévisionnels concernés.

Résultats de vote :

Nombre de suffrages exprimés : 27

Pour : 23 voix M. FONTAINE Jean-Paul, MME MAES Françoise est un vote par pouvoir de FONTAINE Jean-Paul, M. DANCOINE Thierry est un vote par pouvoir de PIESSET Arnaud, MME MARTIN Christelle, M. PIESSET Arnaud, MME HAUDRECHY Annie, M. ZEBBAR Kamel, MME WASSON Laurence, M. PROVENZANO Antonio, MME MARFIL Nicole, M. JENDRASZEK Michel, MME DUJARDIN Gilberte est un vote par pouvoir de ZEBBAR Kamel, M. BAVIER Bernard, M. NOIRET Patrick, MME NOIRET Christiane, M. POPEK Joël, M. PIOTROWSKI Georges est un vote par pouvoir de JENDRASZEK Michel, MME DEVIGNE Stella , M. FAUVEAUX Sébastien, MME DECOUT Sabine , M. BASTIEN Guillaume , MME BAVIELLO Sandrine, MME KOSMALSKI Emilie.

Contre : 4 voix M. LACAILLE René, MME SOLTANI Nacera est un vote par pouvoir de KLEE Alain, M. KLEE Alain, MME MARTINACHE Sonia est un vote par pouvoir de LACAILLE René.

Abstentions : 0

Ne participent pas au vote : 0 exclus

N'ont pas pris part au vote : 0

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.

Le Maire,

M. Fontaine Jean-Paul